

**Projet
politique**
2025-2035 **UNA**

Une raison d'être • Des engagements

Projet approuvé par l'Assemblée générale du 26 juin 2025

*« Considérer notre communauté
de destin avant d'envisager
notre communauté de dessein »*

Edgar Morin

Sommaire

Préambule	02
Une construction partagée	03
L'histoire d'UNA	04-05
Un ancrage au cœur des politiques sociales	06-07
Un contexte aux forts enjeux	08-11
Nos valeurs	12
Notre raison d'être	13
Nos engagements	14-19
Engagement N°1 : Affirmer et incarner notre vision d'acteur militant	15
Engagement N°2 : Affirmer notre appartenance à l'Economie Sociale et Solidaire et défendre ce modèle	16
Engagement N°3 : Soutenir la diversification de l'offre de notre réseau	17
Engagement N°4 : Promouvoir la gouvernance bénévole	18
Engagement N°5 : Favoriser les innovations au sein de notre réseau	19
Perspectives / Remerciements	20



Préambule

Fondée en 1970, l'Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles (UNA) est devenue un acteur incontournable du secteur social, médico-social et sanitaire, et a toujours fondé son action sur un Projet politique structurant, affirmant ainsi sa place dans la mise en œuvre des politiques d'intervention sociale et sanitaire.

Notre Union rassemble des services associatifs ou publics, des fondations, des mutuelles et des SCOP. En cela, nous formons une entité originale, forte de son histoire, de la diversité de ses membres et de ses engagements. Nous nous sommes rassemblés au sein d'UNA autour de valeurs et d'une vision politique mettant les personnes en situation de fragilité au centre de notre action. Notre conception de la société est qu'elle doit accompagner les plus fragiles pour leur permettre d'en être pleinement acteurs, et de disposer de tous les droits afférents : choisir son lieu et son mode de vie, y être autonome autant que faire se peut, y être accompagné en qualité et dignité. Notre vocation est celle-là, celle de nos adhérents, celle d'UNA.

Pour cela, malgré les aléas politiques, les petits bonds en avant et les grandes reculades, UNA a toujours gardé son cap : militer pour que les services aient les moyens d'agir, les accompagner au quotidien dans les évolutions sociétales et la transformation de l'offre. Ce cap a été défini depuis toujours par les adhérents, qui ont élaboré un Projet politique actualisé au fil du temps.

Une nouvelle fois, administrateurs et collaborateurs des structures adhérentes et des Unions Territoriales se sont penchés sur le Projet politique d'UNA pour l'actualiser. L'ADN d'UNA reste le même. Nous restons attachés à la solidarité nationale, à nos valeurs humaines. Nous prenons en compte les nouveaux besoins qui amènent nos services à évoluer, et donc notre Union à changer certaines priorités.

Ce Projet politique est le reflet d'une concertation en deux phases, l'une de diagnostic, l'autre de coconstruction, toutes deux réalisées avec le réseau. Il est le résultat de multiples échanges à tous les niveaux de l'Union, car UNA est, aujourd'hui comme hier et comme demain, à l'image de ses adhérents. Elle est ce que ses adhérents choisissent qu'elle soit. C'est donc un Projet politique fort qui guidera nos pas jusqu'en 2035, et nous amènera à **nous réinventer et faire preuve d'ouverture tout en réaffirmant notre identité.**

Marie-Reine TILLON
Présidente UNA



Une construction partagée

Nous avons coconstruit ce Projet politique avec nos Unions Territoriales et les structures membres de notre réseau. Cette coconstruction a été structurée en deux phases.



La première phase a consisté en un diagnostic approfondi de l'Union Nationale. Cette étape essentielle a permis d'identifier les forces de notre organisation ainsi que les enjeux majeurs auxquels nous sommes confrontés. Au cours de cette phase, nous avons mobilisé nos administrateurs, nos Unions Territoriales et les structures membres de notre réseau pour constituer le socle de notre Projet politique, faisant émaner les grandes thématiques et les ambitions qui en découlent pour UNA.



La seconde phase également réalisée en coconstruction avec nos administrateurs, nos Unions Territoriales et les structures membres de notre réseau, nous a permis de confronter notre raison d'être et les engagements émanant des travaux de la première phase, à leurs attentes.



L'apport de ces visions confrontées aux réalités du terrain nous a permis de définir un Projet politique ambitieux construit autour d'une nouvelle raison d'être et de 5 engagements qui fixent le cap d'UNA pour les dix prochaines années.



L'histoire d'UNA

La force du Projet politique, le pouvoir d'agir, la persévérance

Pendant des décennies, UNA a construit et réactualisé en permanence son Projet politique, ses stratégies d'action et ses offres de services, en concertation constante avec l'ensemble de ses adhérents militants et professionnels, tous issus d'organisations partageant les mêmes valeurs, associations, services publics territoriaux, organismes mutualistes. Par ce travail collectif, UNA a su procéder aux actualisations rendues nécessaires pour tenir compte de l'évolution des besoins et des attentes de ses publics, celles de son environnement politique et institutionnel, des changements réglementaires, des avancées techniques et technologiques. Les textes fondateurs, les rapports d'orientation des assemblées générales, les documents stratégiques, les comptes rendus des débats des instances témoignent de ce long chemin parcouru, du projet initial lors de la naissance de l'UNASSAD (1970), au Livre vert (1986) en passant par le Passeport pour l'avenir (2001) et par le Manifeste pour un droit fondamental (2001), jusqu'aux Actes de refondation de ces dernières années et au renouvellement des axes stratégiques (2014-2020).

Cette œuvre collective, au fil des années, affirme le rôle éminent des militants bénévoles et des professionnels. Ces acteurs sociaux porteurs d'une connaissance fine des besoins de leurs concitoyens

ont été capables en permanence de se mobiliser, d'inventer des solutions pour apporter l'aide nécessaire à ceux qui, dans notre société, connaissent des fragilités en raison de leur âge, de leur santé, de leur handicap, de leur situation sociale. Ils ont toujours considéré ces personnes comme des êtres humains singuliers avec leurs limites, leurs différences ou leurs fragilités mais avec leur valeur et surtout leurs capacités, et non comme de simples catégories administratives soumises à des barèmes ou des grilles. Dès l'origine, le respect de la place des personnes tout au long du processus d'aide et d'accompagnement est clairement affiché et mis en œuvre par des méthodologies appropriés (méthode d'évaluation, de suivi, globalité de l'intervention liant sanitaire et social). De ce souci premier va progressivement découler la déclinaison des fondamentaux des Projets politiques de l'Union et de sa philosophie d'action : le refus de la stigmatisation des personnes aidées, l'affirmation de leur place citoyenne dans la société, l'organisation des solidarités, le choix d'une offre professionnalisée de qualité conduite par des organismes inscrits dans le champ des valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire, correctement financée et régulée par les pouvoirs publics. En conséquence, UNA n'a cessé de revendiquer l'inscription de la prise en charge des personnes fragilisées dans toutes les politiques publiques sanitaires et sociales. Toute l'histoire d'UNA témoigne de ce long combat, non seulement pour obtenir les financements à la hauteur des besoins, la reconnaissance du statut des personnels et leur professionnalisation, mais surtout pour faire aboutir cette politique globale tant espérée.

Pour ce faire, UNA a produit de très nombreux textes et documents de propositions à destination des pouvoirs

publics (ministère, institutions sanitaires et sociales). Elle a été partie prenante de toutes les initiatives partenariales avec les autres acteurs du secteur médico-social pour faire avancer cette idée de la création d'un nouveau risque de sécurité sociale ou de protection sociale (livre Noir et livre Blanc de la PSD et tous les textes communs pour la prise en compte du handicap quel que soit l'âge). UNA a participé à toutes les concertations organisées par les pouvoirs publics et les institutions (du rapport Laroque à la PSD, à la mise en place de l'APA, aux réflexions sur la création d'un risque dépendance, à la création de la CNSA, au récent rapport Grand Age Autonomie). Elle a apporté ses contributions en amont des grandes lois structurant l'action sociale et médico-sociale (lois 75-534 et 75-535 du 30 juin 1975, loi 2002-2 du 2 janvier 2002, loi 2015-1776 du 28 décembre 2015 d'adaptation de la société au vieillissement) et de toutes celles concernant la santé publique et la démocratie sanitaire, le secteur des services à la personne, la formation professionnelle. UNA a siégé dans toutes les instances de concertation interne aux institutions (CNAV, CNAF) et dans les conseils d'administration d'organismes publics ou privés en lien avec notre champ d'action (Agence Nationale des services à la personne, CNSA, UDES).

UNA a été consultée par tous les rapporteurs - fort nombreux - qui ont formulé d'excellentes recommandations et propositions malheureusement pas assez suivies. De 1962 à aujourd'hui, une cinquantaine de rapports ont documenté les problématiques du secteur. D'une certaine manière tout a été dit.

Dans ce foisonnement, entre avancées et déconvenues, entre espoirs et déceptions, entre énergie et procrastination, UNA n'a jamais baissé les bras et a inlassablement interpellé les pouvoirs publics, les

politiques, les institutions pour leur proposer des solutions d'avenir. Dans le même temps, l'Union Nationale a structuré et animé son réseau, organisé son offre de services pour permettre à ses adhérents de s'adapter aux nouvelles contraintes, d'en tirer parti pour préparer les échéances des réformes à venir (des services polyvalents aux nouveaux services autonomie). Elle a construit un siège expert reconnu par les institutions. Elle a accompagné ses adhérents dans la mise en place de services nouveaux et innovants, en créant des alliances avec les autres acteurs. Elle engrange des résultats sur le champ de la modernisation des organisations de son réseau avec le programme offensif cofinancé par la CNSA, sur le développement d'une offre plus diversifiée pour les publics (petite enfance, handicap, ...) et d'activités nouvelles (structures d'accompagnement des aidants, domiciles collectifs, habitat inclusif, ...), comme sur le champ des améliorations des ressources humaines internes des services (recrutement, accueil et intégration des nouveaux collaborateurs, conduite de changement, formation, innovations managériales, ...). Riche de cette longue histoire, UNA est parée pour l'avenir et peut réinventer son projet et ses stratégies.

André FLAGEUL
Président honoraire UNA



Un ancrage au cœur des politiques sociales

Ce Projet politique acte la permanence de l'ancrage historique d'UNA depuis l'origine : un ancrage au cœur des politiques sociales. C'est l'axe structurant de notre vision et de nos actions, et le contexte actuel vient en renforcer la pertinence.

Les textes fondateurs des politiques sociales érigent en principe l'égalité de tous les citoyens, et le rôle de l'Etat en matière de protection des plus fragiles.

Les missions des services à domicile s'inscrivent donc dans cette logique, celle d'une action auprès des publics en situation de fragilité, sans discrimination, et portée par la solidarité nationale. Dans ce cadre, il ne peut donc, pour UNA, exister de lucrativité de telles activités, hormis le choix de structurations juridiques relevant d'une lucrativité limitée.

Ce positionnement d'UNA ne vient pas masquer une incompréhension des enjeux économiques présents aujourd'hui tant au niveau national que régional ou départemental. Il vient au contraire rappeler

que les défis qui s'imposent à tous dans un contexte économique contraint sont à relever continuellement sans perdre de vue ce qui nous oblige : la solidarité nationale.

Il vient également acter de l'inscription des services et de leurs professionnels dans le champ du travail social⁽¹⁾ lequel vise à la fois dans sa définition la promotion de la personne accompagnée et la cohésion de la société.

C'est en ce sens qu'UNA entend exercer plus que jamais sa fonction tribunitienne, en s'appuyant sur sa connaissance des acteurs, des territoires et des besoins des bénéficiaires : UNA veut contribuer au débat et à la construction des politiques publiques, sans dogmatisme, mais dans une volonté de délibération partagée.

Ce parti pris est largement lisible dans l'histoire d'UNA et son intense production d'articles, de manifestes et de contributions à de multiples recommandations, rapports et textes réglementaires en témoigne.

L'appartenance à l'Economie Sociale et Solidaire et à ses valeurs est ainsi revendiquée, et le modèle de l'association comme cadre juridique de la majorité des services à domicile répond aux caractéristiques de non-lucrativité et de gouvernance démocratique. Si UNA compte également parmi ses adhérents d'autres structures, telles que les fondations, mutuelles, coopératives, et services publics territoriaux, elles partagent toutes sa vision de l'intérêt général.

¹ Le travail social vise à permettre l'accès des personnes à l'ensemble des droits fondamentaux, à faciliter leur inclusion sociale et à exercer une pleine citoyenneté. Dans un but d'émancipation, d'accès à l'autonomie, de protection et de participation des personnes, le travail social contribue à promouvoir, par des approches individuelles et collectives, le changement social, le développement social et la cohésion de la société. Il participe au développement des capacités des personnes à agir pour elles-mêmes et dans leur environnement (Décret 2017-877 du 6 mai 2017).

Militer pour une juste reconnaissance des salariés de la Branche relève aussi de l'engagement politique d'UNA, qui a toujours fait le choix de la professionnalisation. Il s'agit là d'une exigence quant aux compétences attendues dans l'exercice des métiers de l'accompagnement à domicile. Cette exigence a son propre corollaire : la rémunération des salariés ne peut être une variable d'ajustement du financement des activités. La très forte féminisation des salariés du secteur couplée à une représentation parfois proche de la domesticité contribue vraisemblablement à ce manque de reconnaissance. Ces professionnels, « travailleurs essentiels », sentinelles du quotidien, assurent la continuité de l'accompagnement, même en temps de crise. Il n'y a donc aucune justification à les maintenir dans une précarité économique inversement proportionnelle au service rendu aux plus fragiles.

Les services du domicile ne peuvent fonctionner sereinement dans un contexte où leur existence se trouve régulièrement menacée. En effet, les logiques conflictuelles de financement entre Etat et collectivités territoriales se traduisent généralement par des arbitrages aux lourdes conséquences pour les structures. Les acteurs œuvrant pour des missions de service public et d'intérêt général méritent mieux que cela, et UNA défend plus que jamais l'équité de traitement pour les bénéficiaires, sur l'ensemble du territoire, dans un cadre de financement clarifié et pérenne.

Le nouveau Projet politique d'UNA est donc fort de cette volonté : continuer à affirmer un positionnement politique défendant la solidarité nationale et l'utilité sociale.



Un contexte aux forts enjeux

De multiples enjeux traversent aujourd'hui le champ de l'intervention sociale. Ils ont tous un impact fort sur l'évolution des services à domicile, et rendent absolument nécessaire la définition d'un Projet politique en phase avec son contexte.

Dimension sociologique et démographique

L'analyse de la pyramide des âges de la population française démontre que le nombre de personnes âgées d'au moins 60 ans passera de 18 à 21 millions d'ici 2030². La génération du baby-boom atteindra 85 ans en 2030 et d'ici 2027, le nombre de personnes âgées dépendantes devrait atteindre 2,9 millions (3,9 millions en 2050³). A ces chiffres, il convient d'ajouter les 5,9 millions de personnes en situation de handicap, tous âges confondus, reconnues par les MDPH en 2021, dont plus de 400 000 enfants de 5 à 14 ans vivant à domicile. Pour autant, la question démographique implique également l'analyse de la population active. Les projections réalisées font apparaître une quasi-stagnation des actifs jusqu'en 2040, de l'ordre de 30 millions, avant de commencer à décroître⁴. Cette décroissance sera plus

précoce dans certaines régions, aggravant des équilibres déjà fragiles. Cette évolution démographique met en exergue un besoin avéré des publics qui accentue la mise en tension des services parfois déjà exsangues.

L'évolution démographique va de pair avec une augmentation des besoins liés au choix de la population avec 80% des Français qui souhaitent des politiques publiques facilitant leur maintien à domicile⁵.

Elle va de pair également avec l'augmentation des pathologies du vieillissement (perte d'autonomie, maladies neuro-dégénératives...). Ainsi les besoins d'aide, de soins et d'accompagnement à domicile en direction des personnes âgées évolueront de 20% d'ici 10 ans et de 60% d'ici 30 ans⁶. L'intervention des services concerne aussi les familles en situation de fragilité souhaitant soutien et accompagnement dans leur parentalité. Les logiques d'inclusion sociale au bénéfice des personnes en situation de handicap se trouvent, elles aussi, souvent étayées par la présence de professionnels des SAD aux domiciles individuels ou dans les habitats collectifs inclusifs.

Par ailleurs, 9,3 millions de personnes (dont 0,5 million de mineurs) déclaraient en 2021 apporter une aide régulière à un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie⁷. Ces aidants doivent pouvoir bénéficier de l'appui des services à domicile en prévention de leur épuisement. Au-delà de leur spécificité, tous ces publics ont comme dénominateur commun le risque d'isolement et de rupture du lien social.

² Thémas de la DGE, N°15, du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique

³ Site : <https://solidarites.gouv.fr>

⁴ Rapport IGAS, Lieux de vie et accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie : les défis de la politique domiciliaire – Annexes Tome 2

⁵ Thémas de la DGE, N°15, du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique

⁶ Site : <https://solidarites.gouv.fr>

⁷ DREES Etudes et résultats N°1255, février 2023

La demande toujours plus importante de nos concitoyens pour des services adaptés et de proximité pourrait dès lors devenir un sujet de santé publique si les réponses ne sont pas à la hauteur des besoins.

■ Dimension économique

En lien direct avec la question démographique, la dimension économique de la dépendance et de la perte d'autonomie s'avère prégnante dans les équilibres budgétaires nationaux. En 2022, le montant total de la contribution des finances publiques à la compensation de la perte d'autonomie des personnes âgées et personnes handicapées s'élevait à 85 milliards d'euros (Etat, Départements et Sécurité sociale). Les dépenses nettes d'aide sociale aux personnes âgées représentaient 8,2 milliards d'euros, 55% d'entre elles vivant à domicile. L'APA, délivrée par les départements, concerne 1,3 million de bénéficiaires dont 794 000 pour la seule APA à domicile. Il convient d'ajouter à ces données les éléments relatifs à la PCH, laquelle concerne 383 000 bénéficiaires fin 2022, avec une croissance de +4,2% par an⁸. Le secteur de l'aide et de l'accompagnement à domicile pèse à lui seul 5,2 milliards d'euros en 2023⁹.

Si ces montants seront à actualiser au regard de l'augmentation dans le temps du nombre de bénéficiaires, il ne faudrait pas réduire l'aide à domicile à sa seule charge financière : son coût est à corréliser aux économies réalisées sur ce que seraient, en son absence, les charges d'hébergement ou d'hospitalisation. Sans oublier la plus-value créée sur les territoires par l'activité sociale, médico-sociale et sanitaire.

Ainsi, notre Branche conventionnelle emploie 201 600 salariés, effectif proche de celui de la Branche des industries chimiques et représente même 4 fois le secteur de l'industrie laitière ou de la Branche des vins et spiritueux ou encore 4 fois la Branche de la boulangerie et pâtisserie industrielle¹⁰. C'est une force économique que les pouvoirs publics ne sauraient ignorer.

Il s'agit là d'un coût conséquent sur les finances publiques, qui ne peut donc s'exonérer d'un engagement politique fort ni d'une analyse régulière et objective de l'efficacité des dispositifs et des prestations. Mais la recherche de cette efficacité suppose que les services à domicile puissent disposer d'un modèle économique stable.

⁸ CNSA Chiffres clés 2024

⁹ Xerfi

¹⁰ Dares, Les portraits statistiques de conventions collectives de Branche 10 juillet 2024 - chiffres clés 12/2022

■ Dimension territoriale

Pilotes de l'action sociale, les conseils départementaux contribuent largement à la mise en œuvre de réponses au plus près des besoins des publics. Toutefois, force est de constater une réelle disparité existe entre les territoires, tant dans les politiques menées que dans les financements dédiés. Ainsi, fin 2020, les prestations d'aide sociale pour 100 habitants d'au moins 60 ans varient du simple au triple¹¹. Dans de nombreux départements, un taux élevé de bénéficiaires dans la population âgée va par ailleurs de pair avec un taux de pauvreté important. Ces disparités interrogent l'équité de traitement dont doit pourtant, en principe, bénéficier l'ensemble de la population. La dimension territoriale est à lire également dans le rôle des services à domicile, dont le maillage contribue à assurer la mise en œuvre des politiques publiques dans des zones souvent désertées par la médecine de ville ou par les services privés lucratifs. C'est le défi porté par la réforme des SAD, qui vise l'extension et la généralisation de ce maillage par la simplification d'accès aux services d'aide et de soins dans une logique de guichet unique.

Les réalités territoriales et leurs spécificités sont aussi à appréhender dans le déploiement de l'accompagnement des professionnels et des bénéficiaires aux enjeux de la transition écologique.

■ Attractivité des métiers

Si les tensions sur les recrutements concernent aujourd'hui l'ensemble du secteur social, médico-social et sanitaire, elles sont particulièrement prégnantes dans le champ de l'aide à domicile et du soin. Nos métiers souffrant d'un déficit persistant d'attractivité, en particulier auprès des jeunes, les effectifs de l'aide à domicile, par ailleurs caractérisés par un nombre important de salariés de plus de 45 ans, voire proches de leur fin de carrière, sont en baisse : 40,8% des professionnels ont entre 30 et 49 ans et 45,2% 50 ans et plus (11,8% ont 60 ans et plus)¹².

63 000 ETP supplémentaires seraient nécessaires en SAD d'ici 2030 pour accompagner le seul vieillissement de la population, mais les besoins de recrutement s'avèrent bien supérieurs si l'on prend en compte également les départs en retraite, le turn-over, les postes actuellement vacants et la part de l'emploi direct¹³.

Les conséquences de cette situation sont délétères puisque les structures d'aide et de soins évaluent actuellement à près de 25% les demandes auxquelles elles ne peuvent répondre. L'enquête conduite par UNA auprès des adhérents en 2022 mettait déjà en évidence qu'en moyenne 74 % seulement des demandes adressées aux services étaient prises en charge intégralement, 11 % l'étaient partiellement, 10 % étaient refusées et 5 % faisaient l'objet d'un report. Les structures sont donc confrontées à l'effet ciseaux de la baisse tendancielle de la population active et de la forte hausse des besoins d'intervention, éléments qui ne font qu'amplifier les

¹¹ DREES. Fiche 14, L'aide sociale départementale aux personnes âgées

¹² Dares, Les portraits statistiques de conventions collectives de Branche 10 juillet 2024 - chiffres clés 12/2022

¹³ Rapport IGAS « Lieux de vie et accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie : les défis de la politique domiciliaire - Se sentir chez soi où que l'on soit »

tensions RH liées au manque d'attractivité de nos métiers.

Ce manque d'attractivité est multifactoriel, mais certains paramètres sont largement identifiables : le manque de connaissance et de reconnaissance de ces métiers, leur faible niveau de rémunération, des conditions de travail parfois difficiles et une sinistralité élevée, de faibles perspectives d'évolution, ..., sans oublier le nouveau rapport au travail des jeunes professionnels. Les dimensions financières, managériales, organisationnelles, conventionnelles sont donc à appréhender sous un nouveau jour pour restaurer et renforcer l'attractivité des métiers du lien. A défaut, le risque est patent de rendre rapidement inopérantes les actuelles orientations des politiques sociales.

■ L'engagement des bénévoles

Il constitue la richesse première des instances de gouvernance des structures du réseau UNA. Ce modèle de gouvernance propre au fait associatif (ici entendu au sens large et intégrant d'autres formes juridiques non lucratives ou à lucrativité limitée), repose sur des principes forts que sont l'adhésion à un idéal partagé, une gestion désintéressée et une prise de décision démocratique. Il a pour objet un projet d'action collective contribuant à la mise en œuvre de politiques sociales en favorisant la parole des groupes sociaux. Un certain nombre de difficultés interrogent aujourd'hui le fonctionnement de ces instances de gouvernance : une inflation des normes, une insécurité budgétaire, un

déficit de reconnaissance par les pouvoirs publics, entre autres. Autant d'éléments qui peuvent conduire les bénévoles à perdre progressivement le sens de l'action pour laquelle ils s'étaient pourtant engagés. Témoins de cette tendance, les tensions sur le renouvellement d'administrateurs peuvent également fragiliser le fonctionnement des services.

Il y a donc nécessité de réaffirmer le rôle social majeur de la gouvernance de ces structures.

En effet, les bénévoles portent mandat d'agir à la mise en place des politiques publiques, mandat de dire aussi les manques ou les dysfonctionnements constatés dans cette mise en œuvre. Il s'agit-là d'un engagement de responsabilité, qui s'oppose à toute vision réductrice de prestataire ou d'opérateur par les pouvoirs publics. C'est aussi la condition de la vitalité et de la pérennité de nos instances de gouvernance, ouvertes à de nouveaux bénévoles aux profils diversifiés.



Nos valeurs

Riches de notre histoire, nous nous appuyons sur des valeurs de solidarité, de respect et de citoyenneté. Nous incarnons ces valeurs au quotidien, que ce soit au niveau de l'Union Nationale, des Unions Territoriales ou de chacune des structures membres de notre réseau.

 **La solidarité** fonde notre engagement indéfectible envers tous les publics fragiles, sans discrimination. Elle tisse le lien entre les structures composant notre réseau, riche de sa diversité. La solidarité est aussi la solidarité nationale, c'est se battre et militer pour que nul ne soit exclu de l'accompagnement qui lui est nécessaire.

 **Le respect** constitue la clé de voûte de l'action auprès des personnes. Nous militons pour que chacun puisse être accompagné dans le respect de ses choix, de sa dignité et de son autonomie, dans son environnement de vie. Le respect est aussi celui dû aux professionnels qui, ensemble, permettent cet accompagnement et dont le rôle doit être reconnu et valorisé.

 **La citoyenneté** est le socle qui garantit à chaque individu, quel que soit son âge, son état de santé ou sa situation sociale, une pleine participation à la vie sociale. Nous militons pour permettre aux personnes de continuer à faire des choix, selon leurs capacités et leurs envies. La citoyenneté est aussi que chaque personne accompagnée puisse réellement exercer son pouvoir d'agir.



Notre raison d'être

Notre Projet politique a été construit autour d'une nouvelle raison d'être, véritable réaffirmation de notre identité UNA et qui sera notre boussole pour les années à venir :



Animés par des valeurs de solidarité, de respect et de citoyenneté, nous soutenons et défendons un réseau d'acteurs engagés auprès des publics fragiles aux domiciles et dans tous les lieux de vie.

Nous défendons une politique publique fondée sur la solidarité nationale et refusons de faire de la fragilité des personnes et des familles un marché.

Pour mener nos actions, nous nous appuyons sur nos valeurs fondamentales qui constituent le socle du réseau UNA. Ce réseau est composé d'acteurs engagés, qui propose des prestations d'aide et de soin de qualité à tous les bénéficiaires, sans distinction.

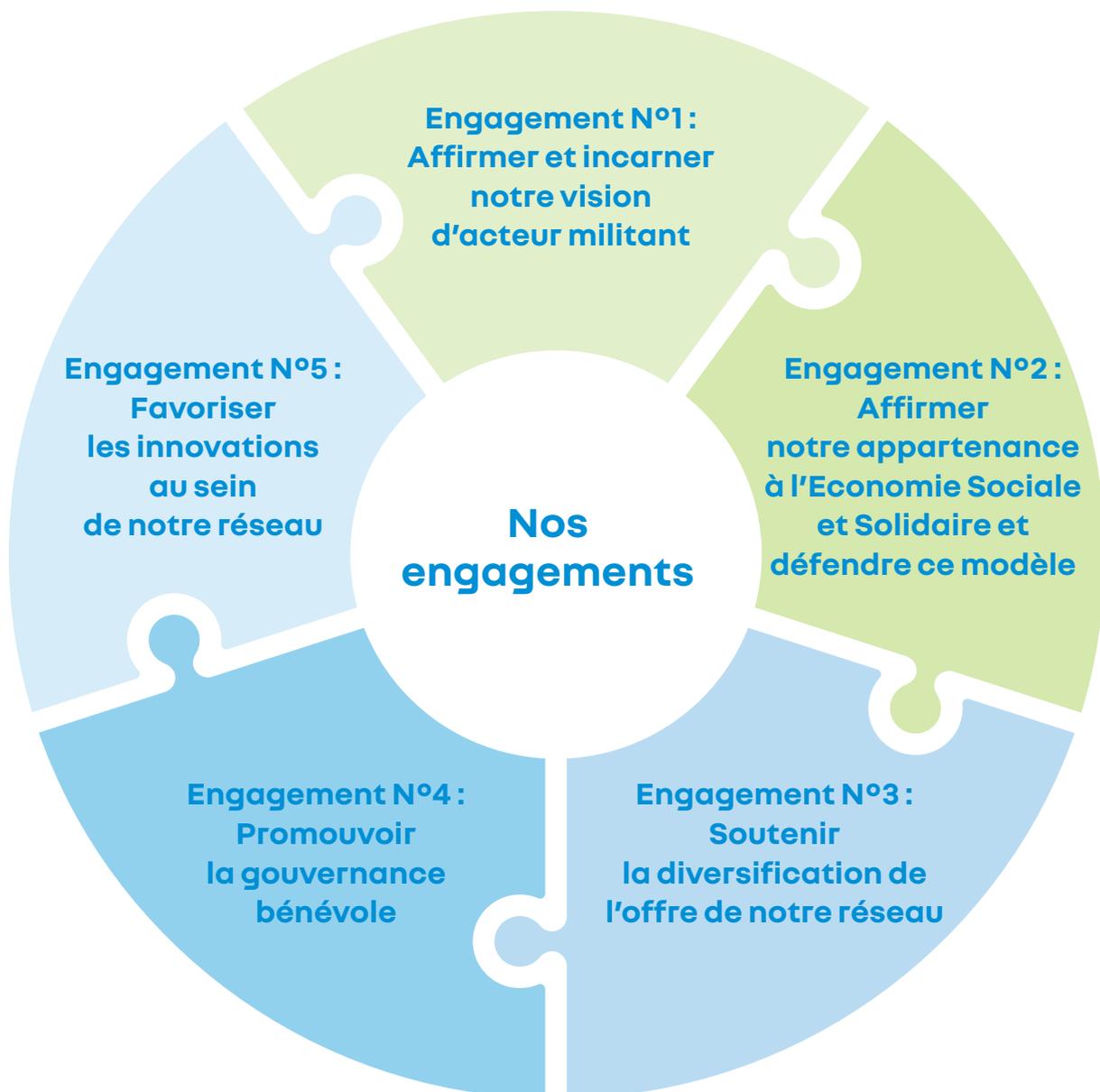
Notre Union porte un discours sur tous les publics fragiles - personnes en perte d'autonomie du fait de l'âge ou d'un handicap, malades, familles et aidants pour s'assurer que chacun puisse accéder à l'aide et aux soins répondant à leurs besoins. Cette ambition pour être pleinement atteinte nécessite de pouvoir accompagner ces publics sur tous les domiciles et à partir du domicile, qu'il soit choisi ou non.



Nos engagements

Notre raison d'être se traduit par 5 engagements, éléments structurants de notre positionnement, qui se déclineront dans un Projet stratégique, identifiant des leviers d'actions mobilisables et concrets pour les structures adhérentes.

Ces engagements s'inscriront dans une dynamique volontariste en constituant des alliances à chaque fois qu'elles seront utiles et dans un esprit de partage avec l'ensemble des parties prenantes pour faire réseau.



■ Engagement N°1 :

Affirmer et incarner notre vision d'acteur militant

Depuis sa création, UNA forme avec ses Unions Territoriales et les structures membres de son réseau, un mouvement collectif militant du secteur social, médico-social et sanitaire, engagé dans l'intérêt général des publics fragiles et de leur entourage, pour promouvoir une offre de services d'aide et de soin de qualité, soutenue par de meilleures conditions de travail pour les professionnels.

Nous agissons, ensemble, à chaque niveau (national, régional, départemental) et sur chaque territoire, pour marquer notre différence et incarner nos valeurs. Nous sommes un réseau fier de son histoire, de sa diversité et porteur d'avenir.

Notre vision, qui place la personne au cœur de nos préoccupations et de nos actions nous engage à :

- nous indigner, dénoncer, interpeler, revendiquer, coconstruire,
- appuyer la culture militante du réseau, l'engagement, la force du mouvement collectif,
- défendre l'attractivité des métiers, valoriser les professionnels et leurs parcours,
- promouvoir le pouvoir d'agir et l'autodétermination des personnes accompagnées,
- proposer et mettre en œuvre un modèle économique pérenne pour les structures tout en assurant l'accès aux services pour tous sans discrimination.

■ Engagement N°2 :

Affirmer notre appartenance à l'Economie Sociale et Solidaire et défendre ce modèle

Le secteur social, médico-social et sanitaire non lucratif emploie plus d'un million de professionnels. Créateur de richesse pour la société, il est un investissement en matière de cohésion sociale, et son rôle économique est incontestable. En particulier, comptant 6 520 structures¹⁴, les services sont de réels développeurs et créateurs de nombreux emplois, durables et non délocalisables, répondant à un besoin toujours plus fort de nos concitoyens.

Notre conception de l'entrepreneuriat social et solidaire repose sur le fondement que valeurs et entrepreneuriat ne s'opposent pas, mais au contraire s'enrichissent.

Si la non-lucrativité le caractérise fortement, notre réseau s'ouvre à une vision élargie de l'Economie Sociale et Solidaire où la lucrativité limitée a toute sa place, pour autant que les valeurs de démocratie, de solidarité, de respect de l'autre et de citoyenneté soient incarnées¹⁵.

Notre vision, qui place la personne au cœur de nos préoccupations et de nos actions, nous engage à :

- réaffirmer que la loi du marché n'est pas compatible avec une politique sociale d'accompagnement des personnes en perte d'autonomie ou en situation de fragilité,
- démontrer notre impact social et environnemental,
- entretenir un dialogue social responsable et bienveillant,
- encourager les pratiques managériales vertueuses,
- fédérer de nouvelles structures pour accroître notre audience commune, enrichir nos échanges et renforcer notre vision et nos valeurs.

¹⁴ Dares, Les portraits statistiques de conventions collectives de Branche 10 juillet 2024 – chiffres clés 12/2022

¹⁵ La lucrativité limitée doit ainsi être garantie à travers le non-versement de dividendes aux membres et que les bénéfices dégagés soient réinvestis pour pérenniser les structures et renforcer leur engagement envers l'intérêt général.

■ Engagement N°3 :

Soutenir la diversification de l'offre de notre réseau

Depuis de nombreuses années, les personnes expriment le souhait de pouvoir vivre le plus longtemps possible dans leur domicile. Cette priorisation du domicile doit trouver écho dans les orientations des politiques sociales : la promesse d'un « virage domiciliaire » doit devenir une réalité en posant le socle d'actions concrètes et pérennes de l'intervention sociale, médico-sociale et sanitaire.

Cette évolution nécessite d'adapter les offres des structures d'aide et de soins à domicile pour mieux répondre aux attentes des personnes accompagnées.

Notre vision, qui place la personne au cœur de nos préoccupations et de nos actions, nous engage à :

- soutenir la diversification de l'offre des structures en valorisant des modèles basés sur des parcours complets et coordonnés d'aide et de soin,
- défendre et accompagner l'évolution de l'intervention auprès de tous les publics en situation de fragilité sans distinction : personnes en perte d'autonomie, en situation de handicap, malades, familles et aidants,
- adapter les réponses à tous les lieux de vie, qu'ils relèvent d'un choix personnel ou contraint,
- construire des passerelles pour faciliter le changement de lieux de vie.

■ Engagement N°4 : Promouvoir la gouvernance bénévole

Que les structures membres du réseau UNA soient associatives, coopératives, publiques ou mutualistes, leur gouvernance est un élément clé et essentiel du fonctionnement des services. Cela se caractérise par l'engagement bénévole de ses acteurs œuvrant par conviction au bénéfice des organismes, des personnes accompagnées et des professionnels.

Cependant, le faible renouvellement des conseils d'administration des structures associatives et le manque d'appui aux élus des services publics territoriaux, mettent en péril leur survie.

Notre vision, qui place la personne au cœur de nos préoccupations et de nos actions, nous engage à :

- promouvoir, soutenir et consolider l'engagement de tous les acteurs,
- acculturer les bénévoles à la vision du réseau et aux valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire,
- accompagner le renouvellement et l'engagement des administrateurs,
- encourager le débat entre toutes les composantes des structures adhérentes (administrateurs, professionnels, usagers-citoyens, partenaires) dans une approche dynamique et élargie,
- favoriser l'articulation entre décision politique, stratégie, et action par le nécessaire espace de coopération entre la gouvernance et la direction.

■ Engagement N°5 :

Favoriser les innovations au sein de notre réseau

UNA et les structures membres de son réseau conçoivent l'innovation comme source de solutions socialement et économiquement efficaces, répondant au défi d'un vivre ensemble cohérent et équitable.

Précurseurs en ce domaine, tant sur les aspects politiques qu'organisationnels (programme de modernisation, article 51 des équipes prêtes à partir, innovations managériales, communautés de pratiques, ...), nous devons amplifier notre action pour étendre le champ de ces innovations qui renforcent notre utilité sociale.

Notre vision, qui place la personne au cœur de nos préoccupations et de nos actions, nous engage à :

- observer, recueillir et mesurer les nouvelles attentes ou les besoins non couverts des personnes,
- encourager, faciliter, accompagner et diffuser les innovations,
- évaluer leurs effets dans une culture de mesure d'impact social et environnemental notamment,
- accompagner les professionnels et les publics aidés dans la compréhension des enjeux de la transition écologique et numérique,
- s'engager dans une démarche de Recherche et Développement, en lien étroit avec le monde de la recherche (chercheurs universitaires, experts),
- s'inspirer des pratiques vertueuses repérées à l'international.



Perspectives

La force de ce Projet politique et de ses engagements se traduiront de manière plus opérationnelle au sein d'un Projet stratégique.



Remerciements

Nous souhaitons adresser nos remerciements à l'ensemble des parties prenantes qui ont contribué à faire de ce Projet politique ce qu'il est aujourd'hui. Il est le fruit d'un travail collectif nourri par l'engagement et la participation :

- du Conseil d'Administration d'UNA,
- de la Commission Nationale des Directeurs,
- des Unions Régionales, notamment à travers l'organisation de journées dédiées à son élaboration.

Merci à toutes celles et ceux qui ont pris le temps de réfléchir, débattre et échanger pour enrichir ce Projet.





UNA *inement*
solidaires

UNA *inement*
engagés



Siège social : 7, rue Biscornet - 75012 Paris - 01 49 23 82 52 - accueil@una.fr

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.una.fr

Retrouvez-nous aussi sur :

